

175 ans



société genevoise en faveur des

Protestants disséminés

depuis 1843

Assemblée générale

Jeudi 14 juin 2018

Cercle de la Terrasse

Rapport d'activité 2017

Le comité

Présidente	Anne-Marie de Weck
Secrétaire	Françoise Gaud
Trésorière	Béatrice Caillat
Membres	Sylvia Bucher Pasteur Andreas Fuog Pasteur Didier Halter Aymeric Jung Pasteur Nicolas Pictet
Comptable diplômé	Xavier Raisin-Dadre SARL
Contrôleur aux comptes	CF Compagnie fiduciaire de révision SA

Nous apportons notre aide aux communautés protestantes de la diaspora. Nos ressources financières proviennent uniquement des dons, legs et rendement du dossier bancaire.

Nous remercions vivement les donateurs et les paroisses qui nous encouragent par leurs contributions.

Société Genevoise en faveur des Protestants Disséminés

78 B, chemin Armand Dufaux
CH-1245 Collonge-Bellerive
C.C.P 12-242-1 - Genève

Rapport de la présidente

Anne-Marie de Weck



De 1843 à aujourd'hui

Depuis 175 ans, la Société genevoise en faveur des protestants disséminés poursuit sa mission de solidarité. Rien n'aurait été possible sans le généreux soutien de nombreuses familles genevoises qui, génération après génération, ont compris le rôle de la Genève Protestante, non comme un bastion à protéger, mais comme le berceau de la Genève Internationale.

Cette solidarité repose sur l'engagement privé et s'exerce au-delà des murs de la ville, c'est bien la raison d'être de notre Société, créée en 1843 par le pasteur David François Munier, personnage hors du commun.

Né en 1798, Munier est consacré pasteur en 1819. Après un court séjour au Havre, il regagne Genève, épouse la célèbre portraitiste Amélie Romilly et exerce comme chapelain des prisons puis pasteur. Grand prédicateur et homme d'influence, très impliqué dans l'église, il est huit fois modérateur de la Compagnie des pasteurs et professeur de théologie à l'Université de Genève, dont il sera le recteur à quatre reprises. Ami des arts, il est proche de Toepffer et de Lamartine, et vice-président du Conservatoire de musique pendant 18 ans. Il devient Chevalier de la Légion d'honneur en 1865. (d'après Olivier Fatio, «Dictionnaire historique de la Suisse»)

Munier est un homme de son époque, ouvert sur l'Europe et avant tout sur la France, où la communauté protestante, extrêmement minoritaire (2% de la population) s'est renforcée après que Napoléon lui a accordé la liberté de culte. Sortant de plus d'un siècle de clandestinité et de persécutions, l'Église protestante cherche à consolider son implantation en s'appuyant étroitement sur des œuvres de bienfaisance qu'elle dirige: être protestant implique alors un engagement caritatif.

C'est dans ce contexte que le 1^{er} août 1843, se réunit chez le professeur Munier, rue des Chaudronniers à Genève, un groupe de pasteurs et de laïques pour entendre un rapport sur la situation



difficile des protestants du Midi de la France : à l'issue de la séance, la Société genevoise en faveur des protestants disséminés voit le jour. Son but, à l'origine, est de venir en aide aux protestants de France. Comme toutes les sociétés d'entraide protestante de l'époque, elle est entièrement financée par des dons et des ventes annuelles. Par la suite, son action va s'étendre à l'Italie puis au reste de l'Europe et à l'Afrique. Les principes en restent les mêmes : engagement privé, soutien aux communautés protestantes en Suisse et à l'étranger, privilégiant l'éducation, la santé, la culture et les lieux de réunion. Ce sont les piliers et les véhicules de la pensée protestante.

Nous sommes fiers, 175 ans plus tard, de poursuivre la mission du professeur Munier et de ses successeurs. Je pense en particulier au pasteur Frédéric Le Fort, à André Claparède et beaucoup d'autres après eux. Il faut maintenir cette tradition : je vous recommande à ce sujet l'article d'Aymeric Jung, nouveau membre du Comité, sur l'identité protestante moderne. Il nous invite à mobiliser nos enfants et petits-enfants pour continuer l'œuvre des fondateurs. Il inscrit ce 175^{ème} anniversaire dans la transmission et l'action. (page 9)

Vous trouverez également dans cette brochure un résumé de nos soutiens en 2017, qui perpétuent nos valeurs conformément aux statuts de la Société. Comme toujours, nous nous sommes retrouvés l'an dernier lors d'événements culturels : à l'Auditoire Calvin, où Dominique Ziegler a remonté pour nous sa pièce « Calvin, un monologue », puis au MIR, où nous avons pu actionner la presse de Gutenberg. Ce furent de bons moments.

Cette année, nous nous réunirons au Cercle de La Terrasse le 14 juin 2018 pour célébrer notre anniversaire avec une conférence du Conseiller d'État Pierre Maudet (« Genève et le protestantisme »), un cocktail dînatoire et une vente au profit de notre association – renouvelant la traditionnelle vente des protestants disséminés qui s'est tenue pendant plus de 60 ans à l'hôtel des Bergues. Venez-y nombreux.

Merci encore à chacun et chacune d'entre vous pour votre générosité et votre engagement personnel envers une cause qui continue de mériter notre attention.

Anne-Marie de Weck

Subventions 2017

Sur l'ensemble des demandes que nous avons reçues, nous avons décidé d'allouer les subventions suivantes :

Construction du Temple réformé de Nagykaroly et Centre Calvin en Transylvanie.

La demande a été présentée par la Communauté hongroise de Genève qui soutient ce projet de la Communauté réformée de Roumanie.

Le Comité attribue la somme de 5.000.- CHF pour la chaire et la table de communion.

APA (Association Protestante d'Assistance) qui a son siège à Nîmes

Une Association d'action et d'accompagnement social reconnue d'utilité publique.

Il s'agit de financer les travaux de création d'un espace d'accueil dans des nouveaux locaux à Nîmes.

Le Comité soutient ce projet pour un montant de 5.000.- Euros

Refuge du Roi Charles Albert

Une Institution qui dépend de la Diaconie de la Chiesa Valdese près de Torre Pellice (Vallée vaudoise du Piémont)

Il s'agit d'agrandir une aile du Refuge pour installer des chambres supplé-

mentaires médicalisées, une salle à manger, une salle d'animation. Le refuge qui n'a pas de subvention officielle accueille des malades atteints de maladies incurables.

Le Comité subventionne l'installation d'une chambre à 2 lits pour 6.550.- Euros.

Radio Ebène



« Radio Ebène Développement » a pour but la création de stations radios FM et la formation d'animateurs et de journalistes ; le projet présenté se situe à Kribi, Cameroun.

Cette association veut offrir l'accès à l'éducation et à la culture et accompagner des projets de développement notamment en Afrique.

Le Comité attribue la somme de 5.380.- Euros.



Séminaire d'écospiritualité à Bossey



L'animateur du «Laboratoire de la transition intérieure» de Pain pour le Prochain, Michel Maxime Egger, organise un week-end d'écospiritualité à l'Institut œcuménique de Bossey en juin, avec des intervenants, des ateliers, des célébrations.

Le Comité offre la location du Château de Bossey pour la somme de 1900 CHF.



Fréquence Protestante de Paris



Cette radio a besoin d'un soutien pour moderniser ses équipements techniques et son site internet.

L'activité de cette radio qu'elle partage avec Radio Notre-Dame, la qualité de ses émissions, son audience justifient l'octroi d'une subvention de 10.000 Euros, à titre de versement exceptionnel.

Université des Grands Lacs (République du Congo) : l'attribution de bourses se poursuit.



Pour la formation d'étudiants et de professeurs, le Comité a attribué en 2016 la somme de CHF 7.000.- chaque année pendant 5 ans.

Activité 2017

Représentation spéciale de la pièce: « Calvin, un monologue » de Dominique Ziegler avec Olivier Delafrance.

«Jean Calvin se trouve dans une pièce austère au cœur de la vieille ville de Genève. Dans ses bras, son bébé, Jacques, mort de maladie. S'adressant à lui, Calvin se remémore sa vie et trace les grandes lignes de son action politique et théologique. Depuis son seizième siècle, il s'adresse également aussi directement à nous ; le temps est aboli.

Le public a vécu une expérience inédite : une heure passée dans l'intimité de l'inquiétant et fascinant Jean Calvin.»

Ce spectacle a été suivi d'un repas offert par le comité à nos membres.



« Print! »

Il y a cinq siècles, le protestantisme naissait en Europe. Pour cet anniversaire, le Musée International de la Réforme nous a proposé de manier une presse ancienne de Gutenberg construite pour l'occasion. La Réforme de Luther et de Calvin n'aurait en effet jamais réussi sans l'imprimerie. Une Bible, entièrement imprimée à la main, a été au cœur d'une exposition qui a également présenté des ouvrages célèbres du 16^e siècle. Une expérience interactive et culturelle unique à Genève en 2017. Chacun de nos membres est reparti avec une page de la Bible après un apéritif bien arrosé.



Aymeric Jung

un membre du Comité nous interpelle

« Être protestant à Genève, c'est une identité. Être protestant en France c'est une histoire »

En 2017, grâce à la SGPD j'ai pu réconcilier les deux, 500 ans après la Réforme et 300 ans après les migrations provoquées par la révocation de l'Édit de Nantes. Toute ma famille n'est pas protestante, mais c'est bien cette communauté qui compte pour nous, car être protestant c'est une volonté qui s'inscrit sur plusieurs générations.

2017 c'est aussi l'année où la SGPD a changé son logo pour faire le choix de la croix Huguenote ; cette croix que je porte depuis mon enfance et qui a toujours suscité des questions, dans la cour de l'école, à la gym, à la plage. D'abord l'émerveillement car elle est très belle, puis l'étonnement pour sa signification... Une croix de Malte ? 12 points et les 12 apôtres, des fleurs de Lys, 4 cœurs et les 4 évangiles, la colombe et le Saint-Esprit ?

Être protestant en France, c'est faire partie d'une minorité, peu connue lorsqu'on ne s'y intéresse pas. Enfant, il faut donc expliquer sa différence et son histoire. Dans les années 80, je ne me souviens pas de polémique ou de conflit sur les symboles religieux à l'école. Malheureusement cela a bien changé avec les troubles actuels qui confondent religion, politique, dogme, identité et spiritualité. Le protestantisme, tel que je le comprends, pourrait fournir quelques enseignements grâce à son ouverture sur l'évolution de la société et les comportements de vie. J'estime que cette religion se soucie plus du bien-être de ses membres que d'une interprétation rigide de textes anciens. J'aime appeler cela l'esprit juste du protestantisme. N'est-ce pas ce que le protestantisme a su amener il y a 500 ans lorsque les dérives du christianisme entraînaient le clergé à vendre des indulgences, tout en empêchant une classe moyenne de marchands de s'émanciper, puisque l'église condamnait l'argent et le commerce ? Quelques visionnaires ont su se révolter contre



ces abus et en même temps fonder une morale plus appropriée à une civilisation qui vivait la révolution de l'imprimerie. Le protestantisme a certes connu aussi ses dérives, mais historiquement, il me semble que ce que nous pouvons retenir est plus un humanisme qu'un intégrisme.

Une autre question récurrente, était de savoir quelle était la représentation des protestants ? Pas de Pape, pas de ville sainte, pas de voyages officiels de personnalités emblématiques, pas de Journées mondiales de la jeunesse. Qui représente les protestants ? Qui pour raviver l'enthousiasme et l'adhésion à notre communauté ? L'histoire ? Luther et Calvin, Genève et Henri IV ne sont-ils pas trop lointains pour les « millennials » et Facebook ? Pour moi, ce fut un grand-père, puis une installation à Genève. Quel sera le protestantisme pour vos enfants et petits-enfants ? Que nous reste-t-il aujourd'hui ? L'Armée du Salut et la Croix-Rouge ? Demain l'Afrique avec le Nigeria comme premier pays protestant au monde. Ni l'Allemagne, ni les États-Unis ne représentent le protestantisme désormais, encore moins l'Angleterre, et la Suisse ne l'est que pour une petite partie de ses cantons et de sa population. Sans une identification forte qui sommes-nous ? Je propose la Transmission et l'Action.

Être protestant aujourd'hui, c'est je pense pour beaucoup d'entre nous un parent, plus rarement les deux. Il y a donc un choix à faire. Pour moi ce choix a bien sûr été confirmé officiellement au Temple mais aussi à chaque cérémonie religieuse. Plusieurs fois, lors de mariages ou enterrements œcuméniques, j'ai entendu des personnes de l'assistance dire comme elles avaient été touchées par les propos du pasteur, homme ou femme pasteur d'ailleurs. Sans artifice ou formules, un discours juste et humain, toujours profond, bien réfléchi et plein d'enseignement. La transmission, c'est donc s'assurer de perpétuer familialement cette religion et d'inviter son entourage à la connaître, historiquement et spirituellement. Dans les sermons, j'aime les exemples du passé, de la Bible et des Évangiles pour nous alerter sur le présent et construire le futur. Un futur qui doit être Bon, Juste et Propre.

Bon : donc en harmonie avec ses besoins réels. Juste : donc en équilibre dans la répartition des richesses. Propre : donc en respectant la vie, la planète et la préservation des ressources naturelles.



Être protestant demain ne serait-il pas alors s'inscrire dans l'action pour donner corps à cette vision souhaitable. Guerre et terrorisme, faillite politique, populisme et dictature, migrations et misère économique, crise financière et chômage, changement climatique et pollution, perte de la biodiversité. Cela a plus ou moins existé dans le passé, mais en 250 ans de révolutions industrielles et économiques, voire de capitalisme, tant assimilé justement à Weber et au protestantisme, quels sont les échecs et où sont les succès? Un progrès matériel et technologique mais à quel prix spirituel et naturel? On est de plus en plus seul derrière un écran au milieu d'une nature saccagée.

L'action, pour compléter la transmission, serait alors de se rassembler et mettre en place de bons comportements. Individuellement en agissant en conscience de son entourage, de la nature et des générations futures. Aussi en s'engageant auprès de sa communauté, en faisant de son mieux pour être exemplaire, en donnant du temps ou en proposant à un de ses enfants ou petits-enfants de s'engager pendant 1 an ou 2 au sein de la SGPD par exemple. Collectivement, ce sont les dons que peut distribuer la SGPD afin de soutenir la communauté dans des projets globaux, qui rayonnent sur la population et non que sur les protestants. L'Afrique en est un parfait exemple compte tenu de sa poussée démographique et de son formidable potentiel. C'est aussi un vivier inestimable pour la langue française. Enfin, tout simplement, en montrant qu'il n'y a pas besoin d'attendre le paradis pour être heureux, avec ou sans prédestination, mais juste avec de la détermination.



Aymeric Jung

Associé gérant de «Quadia Impact Finance» ainsi que membre de la Fondation Lunt, de Slow Food Suisse et Sustainable Finance Geneva pour soutenir la finance durable et les systèmes locaux de nourriture. Il est membre du comité de la SGPD depuis Mai 2017.

Bilan au 31 décembre

	2017	2016
ACTIF		
Actifs circulants		
Caisse	200.00	200.00
Postfinance	30'578.19	27'459.69
Banque (Bordier)	142'129.81	483'293.60
Titres (Bordier)	2'286'174.00	1'867'023.25
Impôts anticipés à récupérer	4'486.60	4'479.76
Actifs transitoires (Intérêts courus)	3'480.00	7'198.75
Total des actifs circulants	2'467'048.60	2'389'655.05
Total de l'actif	2'467'048.60	2'389'655.05
PASSIF		
Capitaux étrangers		
Subventions accordées non versées	22'161.05	0.00
Provisions sur produits non-réalisés	97'057.02	44'822.22
Créanciers	0.00	1'596.00
Passifs transitoires	5'300.00	5'050.00
Total des capitaux étrangers	124'518.07	51'468.22
Capitaux propres		
Capital	7'942.96	7'942.96
Fortune	2'631'835.77	2'631'835.77
Résultats reportés	-297'248.20	-301'591.90
Total des capitaux propres	2'342'530.53	2'338'186'83
Total du passif	2'467'048.60	2'389'655.05

Compte de profits et pertes

	2017	2016
Produits d'exploitation		
Cotisations et dons	26'096.00	28'869.00
Coupons et intérêts créanciers	13'842.38	17'135.91
Dividendes sur titres	12'560.25	8'874.09
Gains sur titres (réalisés et non réalisés)	105'814.53	48'089.72
Gains de change	7'536.89	2'873.08
<u>Total des produits d'exploitation</u>	<u>165'850.05</u>	<u>105'841.80</u>
Charges d'exploitation		
Frais de bureau et d'administration	3'072.65	3'325.55
Manifestations (repas assemblées et comité)	1'391.65	300.00
Allocations et subventions versées	43'588.98	39'047.60
Cotisations versées	760.00	760.00
Honoraires	4'860.00	5'560.00
Frais compte Postfinance	166.85	107.10
Frais mandat de gestion	16'947.80	13'923.20
Timbre fédéral	10'584.58	6'449.59
Frais transfert portefeuille HSBC-BSI-Bordier	0.00	2'712.26
Pertes de change	8'311.92	5'024.95
Pertes sur titres	2'930.94	36'319.24
Pertes sur portefeuille non réalisées	16'848.89	18'910.73
Intérêts négatifs	211.95	1'352.33
Provision sur gains non réalisés	52'234.80	22'110.23
Impôt étranger non récupérable	947.67	667.29
<u>Total des charges d'exploitation</u>	<u>162'858.68</u>	<u>156'570.07</u>
Produits et charges hors exploitation		
Produits exceptionnels	1'352.33	0.00
<u>Résultat avant impôts</u>	4'343.70	-50'728.27
Impôts directs	0.00	0.00
Bénéfice / (Perte) de l'exercice	4'343.70	-50'728.27

Rapport du vérificateur aux comptes



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de l'association dénommée SOCIETE GENEVOISE EN FAVEUR DES PROTESTANTS DISSEMINES, Genève

Sur la base d'un contrat de mandat, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexes et proposition de répartition du résultat au bilan) de l'association SOCIETE GENEVOISE EN FAVEUR DES PROTESTANTS DISSEMINES pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition de répartition du résultat au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 26 mars 2018 / 4 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa


Patrick MONNEY
Expert-réviseur agréé


Claude CHAPEL
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)
- Proposition de répartition du résultat au bilan

Statuts

1. Fondée en 1843 sous le nom de Société genevoise de secours aux protestants disséminés, la Société genevoise en faveur des protestants disséminés est constituée conformément aux articles 60 et suivants du Code Civil Suisse.
2. La Société a pour but de contribuer au rayonnement du protestantisme par son aide apportée aux communautés les plus faibles de la diaspora, avec le souci d'encourager des contacts et échanges fraternels avec elles.
3. Dès l'origine la Société est membre à part entière de l'Association des Sociétés de secours aux protestants disséminés de Suisse, SoPS, dont le siège est à Berne.
4. Sont membres de la Société, après acceptation du Comité, les personnes physiques ou morales qui adhèrent aux présents statuts et qui sont donateurs. Le Comité n'est pas tenu de motiver un refus.
5. Les membres sont convoqués une fois par année en Assemblée générale ordinaire, par un avis individuel envoyé au moins dix jours à l'avance.
6. Les attributions de l'Assemblée sont notamment de nommer le Comité, de se prononcer sur sa gestion, d'approuver les comptes et de nommer des vérificateurs. L'Assemblée est présidée par le Président du Comité, ou à défaut par le Vice-président. Les décisions sont prises à la majorité des voix, celle du Président de l'Assemblée étant prépondérante en cas d'égalité.
7. Les membres du Comité, au nombre minimum de sept, sont nommés pour

une période de quatre ans et sont immédiatement rééligibles. Ils élisent le Bureau, Président, Vice-Président, Secrétaire, Trésorier.

Les décisions du Comité sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix celle du Président est prépondérante.

Le comité peut nommer des commissions pour le seconder dans sa tâche.

8. Les ressources de la Société sont les cotisations de ses membres, les revenus de sa fortune, les dons et legs qui lui parviennent et le produit des ventes, collectes et manifestations diverses. Les membres n'encourent à raison des engagements de la Société, aucune responsabilité personnelle. Ils n'ont aucun droit personnel à l'avoir de la Société.
9. Les membres de la Société peuvent être convoqués en Assemblée générale extraordinaire si le cinquième d'entre eux le demande ou si le Comité le juge opportun.

Toute modification des statuts est de la compétence de cette assemblée.

En cas de dissolution de la Société, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution suisse poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de la Société et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit. Le choix de l'institution suisse se fait sur décision de l'Assemblée générale prise à la majorité des deux tiers des membres présents.

David-François Munier

Grand prédicateur et homme d'influence
Fondateur de la Société genevoise en faveur
des protestants disséminés

Portrait du pasteur par sa femme Amélie Munier Romilly
(huile sur toile, 42 x 32 cm, Collection particulière)
mis à disposition par M. Cyril Duval que nous remercions